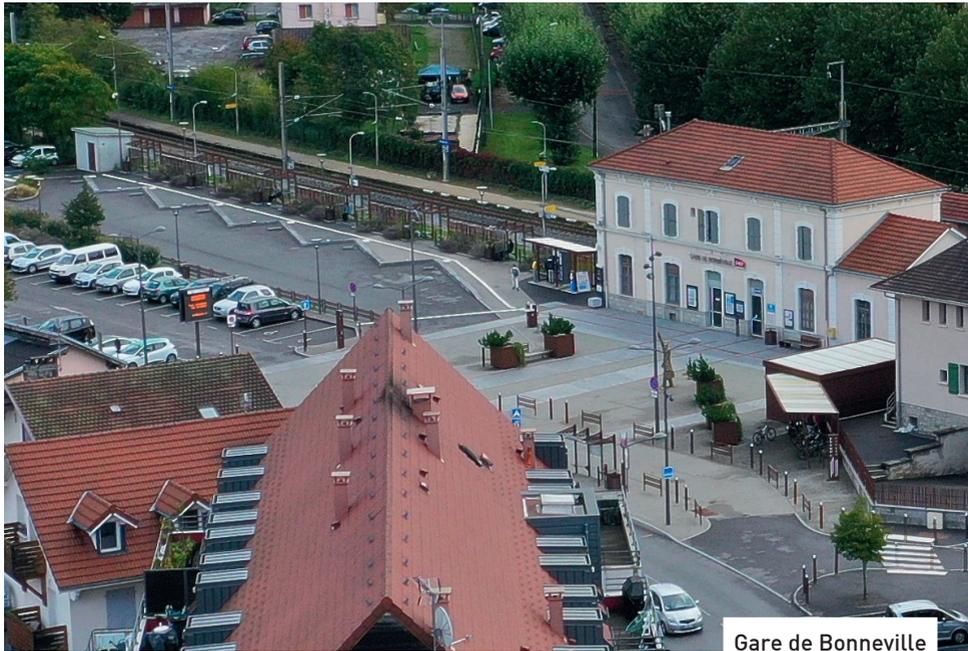


IMMERSIONS TERRITORIALES 2021

DÉVELOPPEMENT D'UN BOUQUET DE
SERVICES À LA MOBILITÉ AUTOUR DES
GARES DU LÉMAN EXPRESS

VISITE #3





Gare de Bonneville

DÉVELOPPEMENT D'UN BOUQUET DE SERVICES À LA MOBILITÉ AUTOUR DES GARES DU LÉMAN EXPRESS

Les exemples de Bonneville et de La Roche-sur-Foron dans la vallée de l'Arve

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La vallée de l'Arve est un terrain d'observation particulièrement intéressant pour saisir les enjeux de mobilité qui se posent à l'échelle de nos territoires. Son organisation de l'espace, historiquement structurée autour de l'automobile, laisse encore peu de place aux transports publics et à la mobilité douce. Et sa géographie, avec un relief montagneux qui tend à retenir les particules nocives, la confronte régulièrement à des problèmes de pollution de l'air. Le Grand Genève et ses membres développent des actions et mesures permettant de faire

face aux défis de ce territoire en s'inscrivant dans les objectifs de la transition écologique. Entre Bonneville et La Roche-sur-Foron, cette Immersion Territoriale vous emmène à la découverte d'actions concrètes qui vont permettre d'amorcer un changement de trajectoire notamment en encourageant l'émergence de la ville des courtes distances.

QUELS ENJEUX POUR NOS TERRITOIRES ?

La mise en service du Léman Express met les pouvoirs publics au défi de repenser en profondeur leurs systèmes de mobilité. Comment organiser les rabattements de mobilité des bassins de vie vers les gares du Léman Express ? Comment développer des pôles d'échanges multimodaux aux abords des gares ? Quels services de proximité imaginer à l'attention des pendulaires et des habitant.es pour répondre au défi de ces derniers kilomètres trop souvent parcouru en véhicule individuel ?

LA VISITE EN UN COUP D'ŒIL

Cette visite se propose d'explorer différentes initiatives et actions concrètes, émanant des pouvoirs publics ou des acteurs associatifs, qui visent à encourager de nouveaux comportements de mobilité plus durables, à diminuer les besoins de déplacement ou encore à améliorer le quotidien des habitant.es et pendulaires de la vallée de l'Arve.

Après une présentation du pôle d'échange multimodal de la gare de Bonneville, nous partirons à la découverte de l'Echappée, tiers-lieu des mobilités, situé à quelques encablures. L'occasion d'en apprendre plus sur son espace de coworking et sur deux nouveaux services en plein développement : les réseaux de bus intercommunaux Proxim iTi et le service de location de vélos ProxiVélo.

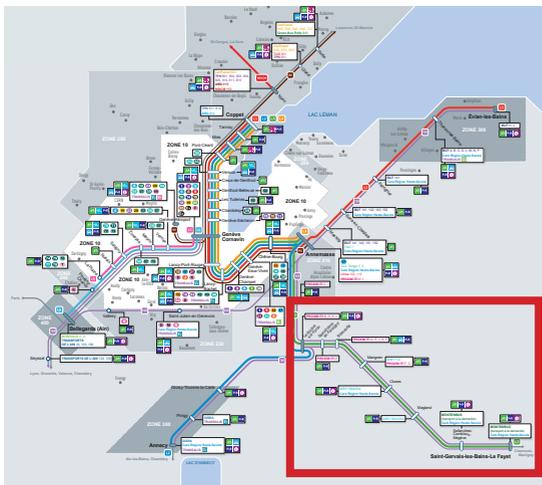
Sur la route qui nous emmènera à La Roche-sur-Foron à bord d'un bus électrique, nous ferons une halte rapide à Saint-Pierre-en-Faucigny auprès d'une station Hé ! Léman, un système innovant de bornes de covoiturage qui encourage les habitant.es, conducteur.trices ou passager.ères, à partager leur trajet avec un tiers.

Arrivés à La Roche-sur-Foron, nous nous pencherons sur les spécificités du pôle d'échange multimodal de la gare avant de pousser les portes de La Conciergerie, un lieu original qui, en plus d'un espace de coworking, propose un service de conciergerie complet incluant entre autres réparation de vélo, livraison de repas et de colis, pressing ou encore entretien des véhicules.



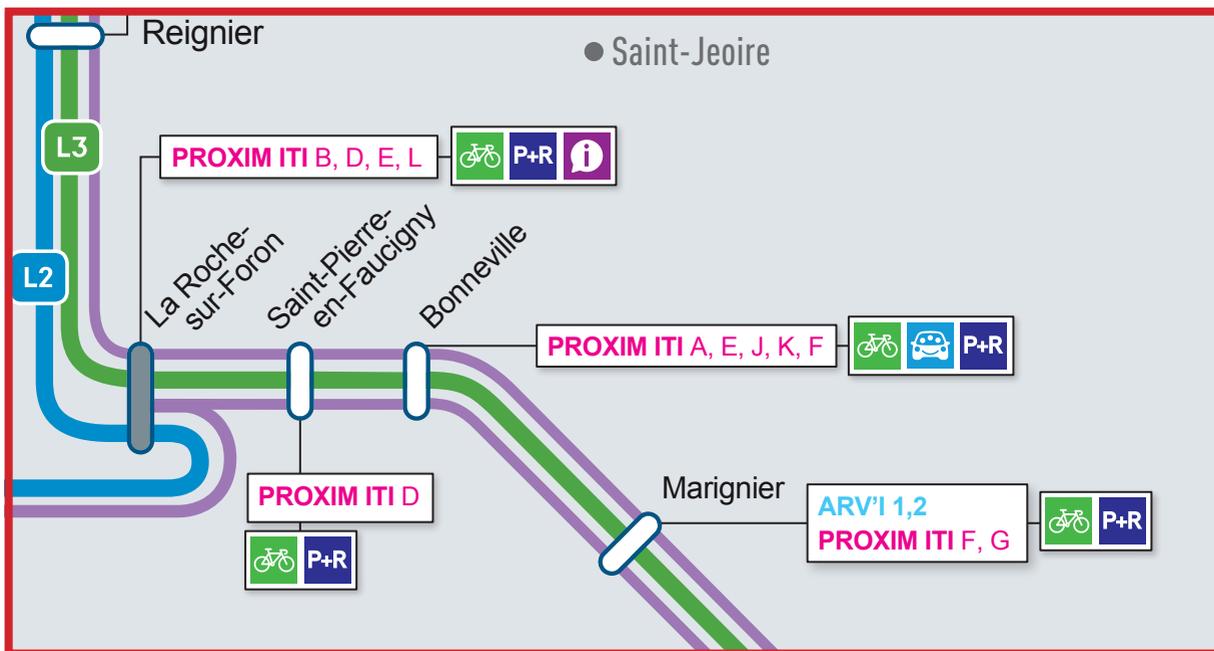
La Conciergerie du Pays Rochois, Photo : Alpcat Medias

LE LÉMAN EXPRESS : ZOOM SUR LA VALLÉE DE L'ARVE



LE GRAND GENEVE CE SONT :

- 
45'000
 Voyageur.euses transporté.es
 chaque jour par le Léman Express
- 
 Près de **120'000** déplacements
 domicile-travail quotidiens en
 voiture chaque jour de la France
 vers Genève
- 
25 minutes : durée moyenne d'un
 déplacement domicile-travail



ET LA BASSE VALLÉE DE L'ARVE :

- 
90'000 habitant.es sur le territoire du SM4CC
 2.43 personnes par ménage
 35 communes
- 
60 000 voitures en circulation sur le territoire
 310 000 déplacements quotidiens
 61% des ménages possèdent 2 voitures contre 34% au niveau national

A PROPOS DE PROXIM iTi

Mis en place par le Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes (SM4CC) et géré par un ensemble d'élu.es représentant 35 communes du territoire, Proxim iTi est un réseau de transports proposant des lignes de transport scolaire ainsi que 12 lignes régulières toute l'année et un service de transport à la demande.

Proxim iTi favorise l'intermodalité par un usage combiné de différents modes de transport moins polluants : transports collectifs, covoiturage, auto-partage, ... Qu'il s'agisse de déplacements réguliers ou occasionnels, liés à l'école, au travail ou aux loisirs, l'offre de transport est de plus en plus large, au plus près des besoins des utilisateu.rices et proposée à des tarifs accessibles. L'arrivée du Léman express a permis de renforcer les connexions des bus vers les gares du territoire.

L'action de Proxim iTi est structurée autour de 3 grands axes :

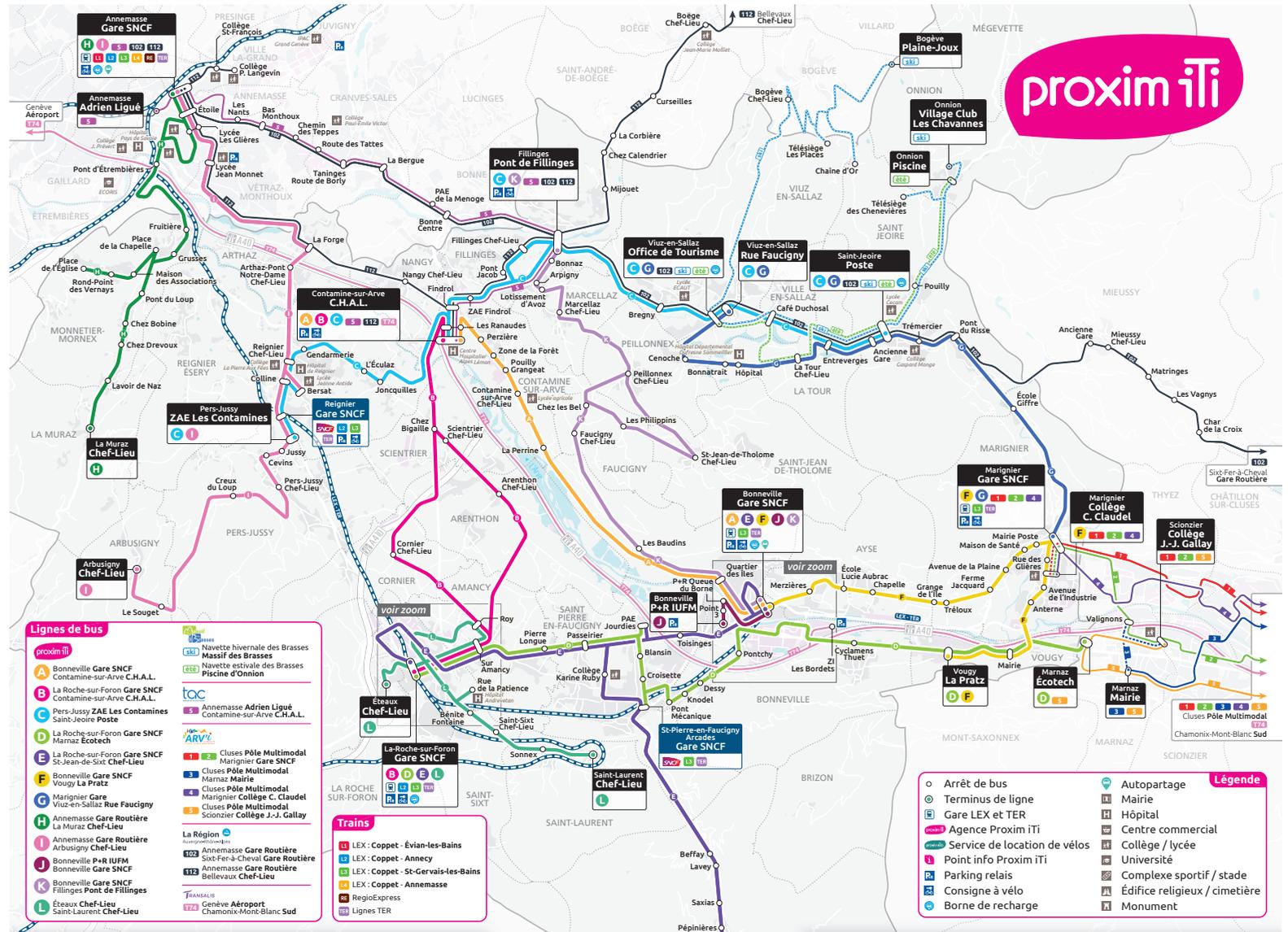
- gérer les transports collectifs réguliers et à la demande »
- promouvoir les mobilités douces : consigne à vélos, auto-partage...
- organiser les transports scolaires

LES CHIFFRES-CLÉ

12
lignes de transport régulières

360
voyageu.euses quotidiens dont 10% de frontaliers

120
lignes de transport scolaire



L'ÉCHAPPÉE

Espace de coworking et lieu de ressources pour la mobilité à Bonneville

L'Échappée a été créé en janvier 2020 à la fois pour limiter et pour répondre aux besoins de déplacements des habitant.es sur le territoire de la Communauté de Communes de Faucigny-Glières. Proche du centre-ville et à proximité de la gare, il offre plusieurs types d'espaces de travail (bureaux en open space ou privatif, salle de réunion), de nombreux services gratuits de conseils à la mobilité et accueille le service de location ProxiVélo destiné aux déplacements du quotidien.

Plus d'infos sur coworking-echappee.com



HÉ ! LÉMAN

Un service de covoiturage simple et gratuit

Mis en œuvre conjointement par le Pôle métropolitain du Genevois français et l'État de Genève en 2019, le système de bornes Hé! Léman facilite le covoiturage. Le trajet est commandé en envoyant un code par SMS qui précise la région de destination souhaitée. Cette destination s'affiche sur la borne et un.e conducteur.trice cheminant dans cette direction peut alors se proposer pour prendre en charge le.la demandeur.euse. Les deux parties s'entendent ensuite sur un lieu de dépôt précis.

Avec le lancement de Hé! Léman Faucigny, le pôle métropolitain du Genevois français étend son réseau de covoiturage. De La Roche-sur-Foron à Marignier, en passant par Bonneville et Saint-Pierre-en-Faucigny, ce service permet aux usager.ères de covoiturer gratuitement et sans réservation sur leurs trajets quotidiens de courte distance. Une solution simple et efficace pour réduire la pollution liée au trafic routier.

👁️ Vidéo sur le service Hé! Léman Faucigny à visionner ici : <https://vimeo.com/638560967>

Plus d'infos sur covoiturage-leman.org



LA CONCIERGERIE DU PAYS ROCHOIS

Un lieu pour faciliter le quotidien des pendulaires et des habitant.es

Conciergerie de territoire issue de l'Économie Sociale et Solidaire, l'association SOLUS a été accompagnée par la Communauté de Communes du Pays Rochois pour animer et développer la conciergerie du Pays Rochois située sur le parvis de la gare de La Roche-sur-Foron. Avec pour objectif d'offrir une meilleure qualité de vie aussi bien aux habitant.es qu'aux pendulaires, l'association propose, en plus de son espace

de coworking et de son épicerie, de nombreux services du quotidien favorisant le circuit court et la proximité avec les commerçant.es du territoire : pressing, réparation de vélo, entretien de véhicules, aides aux formalités et démarches administratives ou encore livraison de repas ou de paniers de fruits et légumes.

Plus d'infos sur maconciergerielocale.com



Photos : Alpcat Medias

POUR ALLER PLUS LOIN

Rencontre avec Stéphane Valli, Vice-Président en charge de la mobilité au Pôle métropolitain Genevois français, membre de l'Assemblée du GLCT Grand Genève, Président du réseau de transport Proxim iTi.



Egalement maire de Bonneville et président de la Communauté de communes Faucigny-Glières, Stéphane Valli est particulièrement actif dans le développement des transports alternatifs à l'autosolisme sur le territoire de la basse Vallée de l'Arve. En tant que vice-président du Pôle métropolitain, il pilote également la démarche de structuration d'une autorité organisatrice de la mobilité unique sur le Genevois français, en réponse aux défis exceptionnels rencontrés en matière de mobilité sur ce territoire transfrontalier de 430 000 habitant.es

Quelles sont les grands défis en termes de mobilité pour le Grand Genève?

Notre territoire transfrontalier est marqué par une croissance démographique parmi les plus fortes d'Europe. Ce développement continue à avoir des impacts majeurs tant que la mobilité (635 000 passages de frontières chaque jour) que sur l'artificialisation des sols ou la qualité de l'air.

L'amélioration de la mobilité sur notre territoire appelle ainsi une réponse globale : le développement d'un système de transports collectifs ambitieux et une forte incitation aux usages alternatifs à l'automobile individuelle.

Et quels sont les défis posés par la transition écologique?

La mobilité représente environ 25% des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit donc d'un secteur important pour relever le défi de la transition écologique, et tendre vers une neutralité carbone à horizon 2050. Les efforts à consentir sont immenses, et nous nous devons tous, individuellement et collectivement, modifier notre rapport à la mobilité pour se déplacer autrement.

Quels sont les principaux chiffres à retenir sur les besoins en mobilité à l'horizon 2040 et plus?

Près de 15 000 nouveaux habitant.es s'installent chaque année dans l'agglomération du Grand Genève, attirés par sa vitalité économique et son cadre de vie. En suivant la tendance actuelle, le nombre de déplacements devraient progresser de 20% par rapport à aujourd'hui! Le rythme de développement du territoire impose nécessairement de revoir un modèle où prédominent l'usage des transports individuels motorisés,

et une offre de transports collectifs en retrait par rapport à des territoires comparables, notamment sur les parties périurbaines du territoire (seulement 6 % des déplacements). La mise en service du Léman Express, du tram d'Annemasse et dans les prochaines années d'autres tramways transfrontaliers et de Bus à haut niveau de service, sont des réalisations nécessaires mais doivent encore être complétés pour relever le défi de la mobilité.

Quelles premières leçons peut-on tirer de la mise en service du Léman Express, sur le plan de la coopération transfrontalière notamment ?

Le Léman Express une véritable réussite transfrontalière. Malgré la crise sanitaire, les données de fréquentation sont proches des objectifs de 50 000 voyageur.euses / j. Le succès de cette réalisation transfrontalière répond à l'impatience de nos habitant.es d'emprunter des transports collectifs efficaces et attractifs.

Quelles sont les contraintes/spécificités de ce territoire (vallée de l'Arve)?

La vallée de l'Arve est un territoire périurbain, rural et montagnard marqué par un fort usage de la voiture et confronté à des enjeux importants liés à la qualité de l'air. La dépendance à la voiture est supérieure aux autres territoires du Genevois français, ce qui suppose donc de décupler les projets et initiatives pour diminuer l'autosolisme.

En quoi les initiatives présentées lors de cette visite sont-elles prometteuses? Quelles sont leurs limites et de quels moyens supplémentaires aurons-nous besoin pour le futur?

La réponse aux impératifs climatiques passe nécessairement par de nombreuses initiatives,

qu'elles soient portées vers les transports collectifs, les bus- le train mais aussi par le développement d'un bouquet de services à la mobilité, articulé autour du vélo, ou des mobilités partagées. Je suis convaincu que c'est le développement d'une offre de transport plurielle, multimodale qui permettra de répondre aux besoins toujours plus personnalisés de nos concitoyen.nes.

Quelles solutions retenir pour le futur de la région?

Pour que les habitant.es et les salarié.es prennent le réflexe des transports alternatifs à la voiture et pour s'inscrire de plein pied dans la transition écologique, il convient de poursuivre les efforts en apportant des alternatives crédibles et concurrentielles à la voiture : cela passe par la modernisation de la voie ferrée dans la vallée de l'Arve, le renforcement de l'offre de transports de bus, ou encore le développement du vélo électrique notamment pour connecter aux gares les habitant.es éloigné.es du cœur de ville. Ces actions sont par ailleurs indispensables pour optimiser les déplacements des salarié.es et répondre aux enjeux de mobilité des employeur.euses de notre territoire.

Comment la notion de démobilité est-elle utile pour penser notre développement futur?

Le meilleur déplacement c'est celui que l'on ne fait pas. La crise sanitaire que nous avons traversé a conféré un souffle inédit à la pratique du télétravail et nous a questionné sur nos rapports à la mobilité en général. Le développement du coworking, associé à d'autres services est également une opportunité de se déplacer autrement comme en témoignent les espaces que nous allons découvrir durant cette visite.

PROGRAMME DE LA VISITE

08h45

Accueil et présentation du projet de pôle d'échange multimodal de la gare de Bonneville

9h30

Présentation du réseau de bus Proxim iTi et du réseau ProxiVélo
Déplacement en bus électrique Proxim iTi jusqu'à la gare de la Roche-sur-Foron
En chemin, présentation d'une borne de covoiturage dynamique Hé! Léman

11h00

Présentation du projet de pôle d'échange multimodal de la gare de la Roche-sur-Foron, Présentation de la Conciergerie de Pays Rochois

12h45

Retour pour Bonneville avec le bus Proxim iTi

12h47

Départ du train pour Genève/Annemasse

INTERVENANT-ES

M. Stéphane Valli

Maire de Bonneville, Président de la Communauté de communes Faucigny-Glières et du Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes et Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français en charge de la mobilité

M. Jean-Claude Georget

Président de la Communauté de communes du Pays Rochois

Mme Amandine Baz

Responsable aménagement de la Communauté de Communes Faucigny-Glières

M. Camille Dunglas

Chargé de projets pour la ville de Bonneville

Mme Myriam Hollard et Mme Stéphanie Medeiros

Association SOLUS (conciergerie de territoire actrice de l'économie sociale et solidaire)

Mme Anne Ponchon

Chargée de mission services à la mobilité au Pôle métropolitain du Genevois français

Mme Claire Raynaud

Chargée de mission aménagement à la Communauté de Communes du Pays Rochois

M. Matthieu Vuillet

Directeur du Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes

immersions-territoriales.org

GLCT Grand Genève

Présidence du Conseil d'Etat
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964 - 1211 Genève 3

**Pôle métropolitain
du Genevois français**

T +33 (0)4 50 04 54 08
infos@grand-geneve.org

Région de Nyon

T +41 (0)22 361 23 24
info@regiondenyon.ch

**République et
Canton de Genève**

T +41 (0)22 546 73 40
grand-geneve@etat.ge.ch